

Jalon 20

Les pièces de remplacement sont disponibles **en quantités suffisantes**, et tous les **manuels techniques** sont accessibles pour la réparation des appareils numériques

Pourquoi ce jalon ?

- Selon les études, les appareils du quotidien (terminaux) constituent à ce jour la principale source d'impacts du numérique à l'échelle mondiale à cause de leur intensité matière, énergie et de leur fréquence de renouvellement (de 18 à 24 mois en moyenne pour un téléphone intelligent). À travers leur cycle de vie, c'est en particulier la phase de fabrication qui concentre l'essentiel de ces impacts; entre 30 et 80 % selon l'indicateur observé (épuisement des ressources abiotiques, consommation d'énergie, production de déchets, etc.).
- La réparation, le reconditionnement et la refabrication sont différents secteurs qui permettent de donner une deuxième vie aux appareils numériques, avant que ceux-ci ne soient considérés comme des déchets. Agir sur le prolongement de la durée de vie des appareils nécessite entre autres d'avoir un réseau efficace de réparation, de reconditionnement et de refabrication. Selon Environnement et Changement climatique Canada, il y avait 755 entreprises de réparation et d'entretien des produits électroniques au Québec, sur un total de 4349 au Canada en 2020. Parmi les barrières au développement des activités de réparation et d'entretien des produits électroniques, les entreprises interrogées par le Ministère évoquent des coûts de logistique élevés, un manque de stimulation du marché et un manque de main-d'œuvre qualifiée. Bien qu'il existe des formations de niveau professionnel et technique en informatique, les aspects matériels (composantes, entretien et réparation des appareils) ne sont pas systématiquement abordés et les personnes souhaitant évoluer dans le milieu de la réparation professionnelle doivent souvent se former elles-mêmes par la suite.

Niveau d'avancement



Qui doit être mobilisé ?



Gouvernements : gouvernement provincial, gouvernement fédéral



Investisseur-euse-s : aides financières gouvernementales et bailleur-euse-s de fonds (fondations, donateurs, etc.)



Entreprises du numérique : dédiées au réemploi



Institutions de recherche et d'enseignement

Comment pourrait-on s'y rendre?

Voici une sélection de pistes possibles qui pourraient servir d'inspiration :

- **Réaliser une étude** sur le potentiel économique et environnemental du secteur de la réparation d'appareils informatiques;
- **Stimuler les formations professionnelles** dans le milieu de la réparation ou de l'entretien de produits électroniques;
- **Regrouper les organismes de reconditionnement et de réemploi accrédités** par la Norme de réemploi et de remise en état des produits électroniques **au sein d'un guide et d'une carte interactive** pour aiguiller les personnes intéressées;
- **Apporter une aide aux entreprises et organismes** du réemploi à travers des subventions gouvernementales (telles que celles données en Ontario) pour « service environnemental rendu », au même titre que les recycleurs. Les écofrais pourraient être également utilisés pour dédommager les organismes de reconditionnement;
- **Renforcer la capacité de recherche et développement** sur la prolongation de la durée de vie des appareils électroniques;
- **Développer des projets de collaboration** à travers lesquels les entreprises peuvent échanger du personnel qualifié pour le réemploi des appareils numériques;
- **Interdire l'annulation de garantie** par les fabricant-e-s en cas de réparation par une tierce partie si celle-ci est accréditée par le gouvernement (voir 3ème point).

Qu'est-ce qui peut faciliter ce changement?

- Au Québec, le mouvement de réduction à la source prend de l'ampleur. Le gouvernement du Québec veut réduire de 25 % d'ici 2023 la quantité de déchets enfouis dans la province, et le BAPE mène présentement une commission d'enquête sur la gestion à long terme des déchets ultimes, constitués en partie de déchets électroniques. Plusieurs organismes comme Insertech et Équiterre ont participé à cette consultation en soumettant des recommandations qui appuient l'importance du réemploi pour diminuer la production de déchets (voir la section Ressources).

Qu'est-ce qui peut freiner sa mise en œuvre?

- **La concurrence entre les filières du réemploi et du recyclage.** Selon la hiérarchie des 3RV (voir jalon 4) en lien avec leurs impacts environnementaux respectifs, l'étape du recyclage est censée intervenir en bout de ligne pour récupérer des pièces qui ne peuvent plus être utilisées. Or, au Québec, plusieurs facteurs de nature économique, logistique et réglementaire font actuellement en sorte que l'industrie du reconditionnement se trouve mise en compétition avec l'industrie du recyclage. Cette concurrence constitue un frein majeur au développement du réemploi au Québec.
- **La pénurie de main-d'œuvre** qui touche présentement la quasi-totalité des secteurs économiques au Québec affecte également le milieu de la réparation et du reconditionnement.

Ressources

[Insertech \(2021\) Mémoire pour la commission d'enquête du BAPE sur la gestion à long terme des déchets ultimes au Québec](#)

[Équiterre, mémoire déposé dans le cadre de la commission d'enquête du BAPE \(2021\) La réduction à la source et le réemploi au cœur des solutions pour diminuer le recours à l'élimination au Québec](#)

[Environnement et Changements climatique Canada \(2021\) Étude socioéconomique et environnementale du secteur canadien et de la refabrication et des autres processus de conservation de la valeur dans le contexte de l'économie circulaire](#)

[Halte à l'Obsolescence Programmée \(2019\) 50 mesures pour une consommation et une production durables](#)